

A retourner à l'ÉCOLE PAR CORRESPONDANCE
76-78 rue Saint-Lazare, 75009 Paris
Téléphone: 0142713635
ead@epceducation.com - www.epceducation.com

RENSEIGNEMENTS

<p>Mère : Autorité parentale : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nom : Prénom : Mail (obligatoire): Tél domicile : Tél portable :</p>	<p>Interlocuteur principal : <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> autre : Adresse postale: Code postal: Ville: Pays :État :</p>
<p>Père : Autorité parentale : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Nom : Prénom : Mail (obligatoire): Tél domicile : Tél portable :</p>	<p>Si l'adresse de livraison est différente, veuillez la noter ici: Code postal: Ville: Pays :État :</p>

Situation familiale : marié(e) séparé(e) divorcé(e) célibataire autre

Enfant: Nouvelle inscription Réinscription **Raison de l'inscription :**
Année scolaire : 16/17 17/18
Nom : **Prénom :**
Né(e) le : à **Pays :**
Mail :@
Tél portable :

INSCRIPTION PRIMAIRE

Je désire inscrire mon enfant en classe de :
 CP CE1 CE2 CM1 CM2

<p>SCOLARITÉ COMPLÈTE : <input type="checkbox"/> Trim. 1 <input type="checkbox"/> Trim. 2 <input type="checkbox"/> Trim. 3</p> <p>Français Mathématiques Découverte du Monde</p>	<p>SCOLARITÉ A LA CARTE : <i>Matières à la carte disponibles uniquement du CE2 au CM2</i> <input type="checkbox"/> Trim. 1 <input type="checkbox"/> Trim. 2 <input type="checkbox"/> Trim. 3</p> <p>Choisissez les matières : <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Mathématiques <input type="checkbox"/> Découverte du Monde</p>
--	---

OPTIONS RECOMMANDÉES :

Initiation aux langues (89€ par initiation) : Anglais Espagnol Allemand
 Méthodologie primaire (29€) **Réussir en Orthographe** (19€)
 Les bases du CM2 « **Pour bien démarrer son entrée en 6^{ème}** » (120€)

A retourner à l'ÉCOLE PAR CORRESPONDANCE
76-78 rue Saint-Lazare, 75009 Paris
Téléphone: 0142713635
ead@epceducation.com - www.epceducation.com

Conditions générales d'inscription

Envoi des cours

- Dans tous les cas l'envoi des cours est subordonné à la réception du premier versement.
- Pour toute scolarité complète ou partielle les frais de dossier sont à ajouter au premier versement

Durée des cours

- L'élève a la possibilité d'interrompre, puis de reprendre l'envoi de ses devoirs à la correction.
- Les corrections sont assurées pendant une année à compter de la date d'inscription.

Conditions de résiliation

Selon la loi du 12 juillet 1971, un contrat est établi entre l'élève et les Cours Legendre. Il peut être résilié à tout moment en cas de force majeure.

Pendant les trois premiers mois de l'étude, il est également possible de résilier le contrat moyennant une indemnité équivalente à 30% du prix de l'étude.

De plus, l'ÉCOLE PAR CORRESPONDANCE vous donne un délai de 10 jours pour examen des cours avec possibilité de remboursement intégral. Dans ce cas, nous demandons la restitution des supports par voie postale.

Service « Qualité et Pédagogie »

Soucieux de vous apporter un service de qualité, notre bureau "Qualité et pédagogie" est à votre disposition pour recevoir vos remarques, suggestions, et vous répondre dans les plus brefs délais.

Il suffit d'écrire à : ÉCOLE PAR CORRESPONDANCE -Qualité et pédagogie, 76-78 Rue Saint-Lazare, 75009 Paris.

Article 9 (loi du 12 Juillet 1971)

Sous peine de nullité, le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de sept jours francs après sa réception. Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si, par suite d'un cas fortuit ou de force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité.

Jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, celui-ci peut être unilatéralement résilié par l'élève moyennant une indemnité dont le montant ne saurait excéder 30% du prix du contrat, fournitures non comprises. Les sommes déjà versées peuvent être retenues à due concurrence.

Les livres, objets ou matériels dont le contrat prévoyait la fourniture à l'élève et qui ont été effectivement livrés à la date de résiliation, restent acquis pour la valeur estimée au contrat.

Il ne peut être payé par anticipation plus de 30% du prix convenu, fournitures non comprises. Pour les cours dont la durée totale est supérieure à douze mois, les 30% sont calculés sur le prix de la première année pédagogique telle qu'elle est prévue par le plan d'études.

Le contrat doit, sous peine de nullité, reproduire les dispositions du présent article. Il ne peut comporter de clauses attributives de compétence.